

Rapport financier 2015 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Candiac

Code géographique : 67020

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales
et Occupation
du territoire*

Québec 

Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier consolidé

S3

Section I - États financiers consolidés

Table des matières	S4
États financiers consolidés audités	S5 - S25
Renseignements consolidés non audités	S26 - S28

Section II - Autres renseignements financiers

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34
Autres renseignements non audités	S35 - S57

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Diane Dufresne, OMA, atteste la véracité du rapport financier consolidé
de Cadiac pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015.
(Nom de l'organisme)

Signature

Diane Dufresne

Date

2016-05-03

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section I	
États financiers consolidés audités	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	7
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	8
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	9
Variation des actifs financiers nets (de la dette nette) par organismes	10
Situation financière par organismes	11
Flux de trésorerie par organismes	12
Charges par objets par organismes	13
État consolidé des résultats	14
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	15
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	15
État consolidé de la situation financière	16
État consolidé des flux de trésorerie	17
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	18
Autres renseignements complémentaires consolidés	
Excédent (déficit) accumulé	19
Avantages sociaux futurs	20
Endettement total net à long terme	21
Renseignements consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	23
Analyse des charges consolidées	24
Section II	
Autres renseignements financiers - Table des matières	26

Section I - États financiers consolidés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal
de la Ville de Candiac

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Candiac, de l'organisme qui est sous son contrôle et des partenariats auxquels elle participe, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2015 et l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Candiac, de l'organisme qui est sous son contrôle et des partenariats auxquels elle participe au 31 décembre 2015 ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Candiac inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 8, 9, 19-1, 19-2 et 21, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

1

1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A125850

Granby

DATE 2016-05-03

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

DATE _____

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		<u>Réalisations 2014</u>	<u>Budget 2015</u>	<u>Réalisations 2015</u>			
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Ventilation de l'amortissement</u>	<u>Organismes contrôlés</u>	<u>Total consolidé¹</u>
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	30 308 411	31 442 200	31 110 895			31 110 895
Compensations tenant lieu de taxes	2	326 673	276 700	350 363			350 363
Quotes-parts	3					5 489 326	
Transferts	4	144 497	309 100	671 936		1 001 692	1 673 628
Services rendus	5	4 479 982	4 978 200	4 995 899		3 158 427	8 154 326
Imposition de droits	6	1 834 955	1 730 900	2 419 659			2 419 659
Amendes et pénalités	7	609 093	515 000	502 844		684 883	1 187 727
Intérêts	8	279 663	270 000	400 739		35 562	436 301
Autres revenus	9	15 065	500	27 505		357 190	384 695
	10	37 998 339	39 522 600	40 479 840		10 727 080	45 717 594
Investissement							
Taxes	11						
Quotes-parts	12					9 899	9 899
Transferts	13	6 980		15 000		1 144 025	1 159 025
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	14			5 419 056			5 419 056
Autres	15						
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	16						
	17	6 980		5 434 056		1 153 924	6 587 980
	18	38 005 319	39 522 600	45 913 896		11 881 004	52 305 574
Charges							
Administration générale	19	5 654 400	6 626 100	5 535 684	228 145		5 763 829
Sécurité publique	20	5 794 025	6 711 127	6 584 655	202 325	4 523 403	7 322 871
Transport	21	4 870 561	6 195 755	4 163 091	2 638 083	4 058 752	10 275 169
Hygiène du milieu	22	4 983 718	5 856 337	5 708 061	2 478 150	2 207 586	9 476 740
Santé et bien-être	23						
Aménagement, urbanisme et développement	24	1 832 214	1 234 900	1 964 614	52 976		2 017 590
Loisirs et culture	25	5 146 630	5 150 881	4 977 991	1 395 624	1 029 042	7 402 657
Réseau d'électricité	26						
Frais de financement	27	2 684 641	2 722 300	2 583 452		105 793	2 689 245
Amortissement des immobilisations	28	6 817 000	6 896 200	6 995 303	(6 995 303)		
	29	37 783 189	41 393 600	38 512 851		11 924 576	44 948 101
Excédent (déficit) de l'exercice	30	222 130	(1 871 000)	7 401 045		(43 572)	7 357 473

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	Réalizations 2014		Budget 2015		Réalizations 2015	
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	222 130	(1 871 000)	7 401 045	(43 572)	7 357 473
Moins: revenus d'investissement	2	(6 980)	()	(5 434 056)	(1 153 924)	(6 587 980)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	215 150	(1 871 000)	1 966 989	(1 197 496)	769 493
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations						
Amortissement	4	6 817 000	6 896 200	6 995 303	572 236	7 567 539
Produit de cession	5	21 264		20 000	77 804	97 804
(Gain) perte sur cession	6	(14 338)		(20 000)	6 664	(13 336)
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	6 823 926	6 896 200	6 995 303	656 704	7 652 007
Propriétés destinées à la vente						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales						
Remboursement ou produit de cession	12					
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15					
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	47 322		993	109 241	110 234
Remboursement de la dette à long terme	17	(4 866 882)	(5 020 200)	(4 917 888)	(239 919)	(5 157 807)
	18	(4 819 560)	(5 020 200)	(4 916 895)	(130 678)	(5 047 573)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(22 199)	()	(10 516)	(83 268)	(93 784)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	431 188	441 100	236 473		236 473
Excédent de fonctionnement affecté	21	647 317	200 000	444 664	443 479	888 143
Réserves financières et fonds réservés	22	(537 649)	(646 100)	(607 237)	209 621	(397 616)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(21 495)		(23 352)	(49 108)	(72 460)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	497 162	(5 000)	40 032	520 724	560 756
	26	2 501 528	1 871 000	2 118 440	1 046 750	3 165 190
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	2 716 678		4 085 429	(150 746)	3 934 683

¹ Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	Réalizations 2014		Budget 2015		Réalizations 2015	
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹	
Revenus d'investissement	1	6 980		5 434 056	1 153 924	6 587 980
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations						
Acquisition						
Administration générale	2 (306 978)	(369 000)	(830 826)
Sécurité publique	3 (86 018)	(45 000)	(237 138)
Transport	4 (437 668)	(8 687 591)	(3 765 566)
Hygiène du milieu	5 (22 967)	(6 779 305)	(1 888 519)
Santé et bien-être	6 ()	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7 ()	()	()
Loisirs et culture	8 (555 693)	(1 245 725)	(824 140)
Réseau d'électricité	9 ()	()	()
	10 (1 409 324)	(17 126 621)	(9 031 026)
					(2 255 738)
					(11 286 764)
Propriétés destinées à la revente						
Acquisition	11 ()	()	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales						
Émission ou acquisition	12 ()	()	()
Financement						
Financement à long terme des activités d'investissement	13	3 111 678		116 007	318 482	434 489
Affectations						
Activités de fonctionnement	14	22 199		10 516	83 268	93 784
Excédent accumulé						
Excédent de fonctionnement non affecté	15	742 539		1 527 251		1 527 251
Excédent de fonctionnement affecté	16			307 188	18 049	325 237
Réserves financières et fonds réservés	17	632 235		967 626	43 761	1 011 387
	18	1 396 973		2 812 581	145 078	2 957 659
	19	3 099 327	(17 126 621)	(6 102 438)	(1 792 178)	(7 894 616)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	3 106 307	(17 126 621)	(668 382)	(638 254)	(1 306 636)

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

		Réalizations 2014		Budget 2015		Réalizations 2015		Total consolidé ¹
		Administration municipale		Administration municipale		Administration municipale	Organismes contrôlés	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	222 130		(1 871 000)		7 401 045	(43 572)	7 357 473
Variation des immobilisations								
Acquisition	2	(1 409 324)	(17 126 621)	(9 031 026)	(2 255 738)	(11 286 764)
Produit de cession	3	21 264				20 000	77 804	97 804
Amortissement	4	6 817 000		6 896 200		6 995 303	572 236	7 567 539
(Gain) perte sur cession	5	(14 338)				(20 000)	6 664	(13 336)
Réduction de valeur / Reclassement	6							
	7	5 414 602		(10 230 421)		(2 035 723)	(1 599 034)	(3 634 757)
Variation des propriétés destinées à la revente	8							
Variation des stocks de fournitures	9	27 404				(38 759)	(27 045)	(65 804)
Variation des autres actifs non financiers	10	(56 324)				76 872	11 777	88 649
	11	(28 920)				38 113	(15 268)	22 845
	12	5 607 812		(12 101 421)		5 403 435	(1 657 874)	3 745 561
Gains (pertes) de réévaluation nets	13							
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	5 607 812		(12 101 421)		5 403 435	(1 657 874)	3 745 561
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15	(67 106 786)				(59 330 985)	1 054 465	(58 276 520)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16	2 167 989						
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17	(64 938 797)				(59 330 985)	1 054 465	(58 276 520)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	18	(59 330 985)				(53 927 550)	(603 409)	(54 530 959)

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2015

		<u>2014</u>		<u>2015</u>	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Encaisse	1	11 299 740	11 509 588	1 918 030	13 427 618
Placements temporaires	2			596 266	596 266
Débiteurs (note 5)	3	7 536 309	8 457 679	2 636 518	11 001 760
Prêts (note 6)	4				
Placements de portefeuille (note 7)	5				
Participations dans des entreprises municipales	6				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7				
Autres actifs financiers (note 9)	8				
	9	18 836 049	19 967 267	5 150 814	25 025 644
PASSIFS					
Découvert bancaire	10			142 794	142 794
Emprunts temporaires (note 10)	11			530 445	530 445
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	4 356 231	4 654 482	2 030 336	6 592 381
Revenus reportés (note 12)	13	553 671	799 609	1 130 562	1 930 171
Dette à long terme (note 13)	14	73 018 132	68 186 726	2 006 677	70 193 403
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	239 000	254 000	(86 591)	167 409
	16	78 167 034	73 894 817	5 754 223	79 556 603
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	17	(59 330 985)	(53 927 550)	(603 409)	(54 530 959)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 15)	18	170 308 802	172 344 525	10 375 055	182 719 580
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	315 675	315 675		315 675
Stocks de fournitures	20	288 330	327 089	46 643	373 732
Autres actifs non financiers (note 17)	21	142 125	65 253	72 678	137 931
	22	171 054 932	173 052 542	10 494 376	183 546 918
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	23	8 228 385	10 259 099		10 259 099
Excédent de fonctionnement affecté	24	1 598 596	1 410 516	4 128 763	5 539 279
Réserves financières et fonds réservés	25	2 070 447	1 745 296	558 012	2 303 308
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	26	(379 185)	(253 662)	(1 966 872)	(2 220 534)
Financement des investissements en cours	27	735 178	(241 223)	(2 338 919)	(2 580 142)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	28	99 470 526	106 204 966	9 509 983	115 714 949
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	29				
	30	111 723 947	119 124 992	9 890 967	129 015 959

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
FLUX DE TRÉSORERIE PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	Réalizations 2014		Réalizations 2015		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹	
Activités de fonctionnement					
Excédent (déficit) de l'exercice	1	222 130	7 401 045	(43 572)	7 357 473
Éléments sans effet sur la trésorerie					
Amortissement	2	6 817 000	6 995 303	572 236	7 567 539
Autres					
- Gain (perte) sur cession	3	(14 338)	(20 000)	6 664	(13 336)
-	4				
	5	7 024 792	14 376 348	535 328	14 911 676
Variation nette des éléments hors caisse					
Débiteurs	6	665 946	(921 370)	(312 360)	(1 275 982)
Autres actifs financiers	7				
Créditeurs et charges à payer	8	(157 857)	298 251	397 411	737 914
Revenus reportés	9	100 594	245 938	124 807	370 745
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(75 000)	15 000	(49 116)	(34 116)
Propriétés destinées à la revente	11				
Stocks de fournitures	12	27 404	(38 759)	(27 045)	(65 804)
Autres actifs non financiers	13	(56 324)	76 872	11 777	88 649
	14	7 529 555	14 052 280	680 802	14 733 082
Activités d'investissement en immobilisations					
Acquisition	15 (1 409 324) (9 031 026) (2 255 738) (11 286 764)
Produit de cession	16	21 264	20 000	77 804	97 804
	17	(1 388 060)	(9 011 026)	(2 177 934)	(11 188 960)
Activités de placement					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales					
Émission ou acquisition	18 () () () ()
Remboursement ou cession	19				
Autres placements de portefeuille					
Acquisition	20 () () () ()
Cession	21				
Variation nette des placements temporaires	22			334 046	334 046
	23			334 046	334 046
Activités de financement (note 23)					
Émission de dettes à long terme	24	11 609 000	117 000	427 723	544 723
Remboursement de la dette à long terme	25 (13 528 000) (5 133 000) (239 552) (5 372 552)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(1 677 500)		196 396	196 396
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	57 606	184 594	172	184 766
Autres					
- Ajustement quotes-parts	28			197 890	
-	29				
	30	(3 538 894)	(4 831 406)	582 629	(4 446 667)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	31	2 602 601	209 848	(580 457)	(568 499)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	32	8 697 139	11 299 740	2 951 959	14 449 589
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)	33	11 299 740	11 509 588	2 371 502	13 881 090

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
CHARGES PAR OBJETS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		<u>Réalisations 2014</u>	<u>Budget 2015</u>	<u>Réalisations 2015</u>		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Rémunération	1	9 627 037	10 139 700	9 881 995	3 492 264	13 374 259
Charges sociales	2	2 421 297	2 537 400	2 464 207	959 114	3 423 321
Biens et services	3	8 906 890	10 312 300	9 456 683	6 732 703	16 189 386
Frais de financement						
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge						
De l'organisme municipal	4	2 698 861	2 682 300	2 486 544		2 486 544
D'autres organismes municipaux	5				49 575	49 575
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6					
D'autres tiers	7					
Autres frais de financement	8	(14 220)	40 000	96 908	56 218	153 126
Contributions à des organismes						
Organismes municipaux						
Quotes-parts	9	831 425	876 400	869 254		869 254
Autres	10	5 178 319	6 425 600	4 925 252	6 970	(557 104)
Autres organismes	11	914 861	1 012 700	916 634	23 721	940 355
Amortissement des immobilisations	12	6 817 000	6 896 200	6 995 303	572 236	7 567 539
Autres						
- Autres	13	401 719	471 000	420 071	31 775	451 846
-	14					
-	15					
	16	37 783 189	41 393 600	38 512 851	11 924 576	44 948 101

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Budget 2015	Réalizations	
			2015	2014 Redressées note 20
Revenus				
Taxes	1	31 442 200	31 110 895	30 308 411
Compensations tenant lieu de taxes	2	276 700	350 363	326 673
Quotes-parts	3		9 899	9 648
Transferts	4	309 100	2 832 653	1 145 327
Services rendus	5	4 978 200	8 154 326	7 032 082
Imposition de droits	6	1 730 900	2 419 659	1 834 955
Amendes et pénalités	7	515 000	1 187 727	1 249 443
Intérêts	8	270 000	436 301	319 802
Autres revenus	9	500	5 803 751	425 526
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	10			
	11	39 522 600	52 305 574	42 651 867
Charges				
Administration générale	12	6 820 300	5 763 829	5 854 278
Sécurité publique	13	6 868 527	7 322 871	6 530 744
Transport	14	8 800 055	10 275 169	10 116 476
Hygiène du milieu	15	8 408 937	9 476 740	8 670 539
Santé et bien-être	16			
Aménagement, urbanisme et développement	17	1 285 600	2 017 590	1 885 087
Loisirs et culture	18	6 487 881	7 402 657	7 021 151
Réseau d'électricité	19			
Frais de financement	20	2 722 300	2 689 245	2 827 614
	21	41 393 600	44 948 101	42 905 889
Excédent (déficit) de l'exercice	22	(1 871 000)	7 357 473	(254 022)
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	23		119 633 775	119 744 519
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	24		2 024 711	2 167 989
Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice	25		121 658 486	121 912 508
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	26		129 015 959	121 658 486

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S8.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Budget 2015	Réalizations	
			2015	2014 Redressées note 20
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(1 871 000)	7 357 473	(254 022)
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (17 126 621) (11 286 764) (1 791 073)
Produit de cession	3		97 804	21 295
Amortissement	4	6 896 200	7 567 539	7 379 419
(Gain) perte sur cession	5		(13 336)	(14 353)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
	7	(10 230 421)	(3 634 757)	5 595 288
Variation des propriétés destinées à la revente	8			
Variation des stocks de fournitures	9		(65 804)	48 040
Variation des autres actifs non financiers	10		88 649	(59 861)
	11		22 845	(11 821)
	12	(12 101 421)	3 745 561	5 329 445
Gains (pertes) de réévaluation nets	13			
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	(12 101 421)	3 745 561	5 329 445
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15		(58 276 520)	(65 773 954)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16			2 167 989
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17		(58 276 520)	(63 605 965)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	18		(54 530 959)	(58 276 520)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014 Redressé note 20
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse	1	13 427 618	12 577 217
Placements temporaires	2	596 266	2 218 362
Débiteurs (note 5)	3	11 001 760	9 725 778
Prêts (note 6)	4		
Placements de portefeuille (note 7)	5		
Participations dans des entreprises municipales	6		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7		
Autres actifs financiers (note 9)	8		
	9	25 025 644	24 521 357
PASSIFS			
Découvert bancaire	10	142 794	11 944
Emprunts temporaires (note 10)	11	530 445	334 049
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	6 592 381	5 854 467
Revenus reportés (note 12)	13	1 930 171	1 559 426
Dette à long terme (note 13)	14	70 193 403	74 836 466
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	167 409	201 525
	16	79 556 603	82 797 877
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	17	(54 530 959)	(58 276 520)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	18	182 719 580	179 084 823
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	315 675	315 675
Stocks de fournitures	20	373 732	307 928
Autres actifs non financiers (note 17)	21	137 931	226 580
	22	183 546 918	179 935 006
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	23	129 015 959	121 658 486

Obligations contractuelles (note 18)

Éventualités (note 19)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
			Redressées note 20
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	7 357 473	(254 022)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	7 567 539	7 379 419
Autres			
- Gain sur cession	3	(13 336)	(14 353)
-	4		
	5	14 911 676	7 111 044
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(1 275 982)	342 301
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	737 914	(74 100)
Revenus reportés	9	370 745	(107 106)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(34 116)	(75 995)
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	(65 804)	48 039
Autres actifs non financiers	13	88 649	(59 854)
	14	14 733 082	7 184 329
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(11 286 764)	(1 791 073)
Produit de cession	16	97 804	21 295
	17	(11 188 960)	(1 769 778)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales			
Émission ou acquisition	18	()	()
Remboursement ou cession	19		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	()	()
Cession	21		
Variation nette des placements temporaires	22	334 046	221 229
	23	334 046	221 229
Activités de financement (note 23)			
Émission de dettes à long terme	24	544 723	11 884 980
Remboursement de la dette à long terme	25	(5 372 552)	(13 675 894)
Variation nette des emprunts temporaires	26	196 396	(1 499 255)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	184 766	53 959
Autres			
- Ajustement quotes-parts	28		(23 583)
-	29		
	30	(4 446 667)	(3 259 793)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	31	(568 499)	2 375 987
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	32	14 449 589	12 073 602
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)	33	13 881 090	14 449 589

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Candiac est un organisme municipal constitué le 31 janvier 1957 en vertu de la Loi constituant en corporation la Ville de Candiac (Bill no. 194) et est régie en vertu de la Loi sur les Cités et Villes de la province du Québec.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages 8 et 9, la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages 19-1 et 19-2 et l'endettement total net à long terme présenté à la page 21.

A) Périmètre comptable et partenariat

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi la quote-part revenant à la Ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges de l'organisme contrôlé et des partenariats auxquels elle participe.

L'organisme Centre Sportif Candiac a été consolidé sur la base de la consolidation ligne par ligne à 100 %.

Les partenariats suivants ont été consolidés sur la base de la consolidation proportionnelle qui se fait ligne par ligne dans les proportions indiquées :

Régie intermunicipale de police Roussillon à 20,04 %
Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie à 31,62 %
Conseil intermunicipal de transport Le Richelain à 36,39 %
TARSO à 18,79 %

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sur les placements sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

C) Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Placements

Les placements temporaires, qui sont constitués de dépôts à terme sont comptabilisés au coût.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des emprunts correspondants.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Infrastructures :	15 à 40 ans
Bâtiments :	15 à 40 ans
Véhicules :	3 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau :	5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers :	10 et 20 ans

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

F) Revenus de transfert

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants est possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

G) Avantages sociaux futurs

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités;
- les congés de maladie accumulés par les employés.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville et de la Régie de Police en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits dans les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs à la page S24-1 des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2015 selon la méthode suivante : valeur lissée de l'actif sur une période de cinq ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition de la taxation en tout ou en partie de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition en tout ou en partie de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organisme :

- Avantages sociaux futurs :

- Passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés et non capitalisés, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;

- Coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;

- Déficit initial en date du 1er janvier 2007 ainsi que la charge de fonctionnement de l'exercice attribuées aux prestations régulièrement bonifiées : la Ville se prévaut des allègements prévus par le Ministère;

- Excédent de la charge de fonctionnement sur le décaissement requis dans le cas des régimes non-capitalisés : la Ville se prévaut des allègements prévus par le Ministère.

Financement à long terme des activités de fonctionnement : au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

I) Instruments financiers

S.O.

J) Autres éléments

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

3. Modification de méthodes comptables

Passif au titre des sites contaminés

Au cours de l'exercice, la Ville a adopté les recommandations du nouveau chapitre SP 3260, « Passif au titre des sites contaminés ».

L'adoption de cette nouvelle norme, en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

avril 2014, n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers de la Ville au 31 décembre 2015 et pour l'exercice terminé à cette date.

Paielements de transfert

Au cours de l'exercice, la Ville a modifié rétrospectivement la méthode de comptabilisation des paiements de transfert relatifs à différents programmes d'aide concernant la construction d'immobilisations et d'autres dépenses financées ou devant être financées par emprunts dont certains travaux ont été réalisés. Antérieurement, la Ville ne constatait que la partie de la subvention qui était exigible et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement, alors que les interprétations de la norme comptable sur les paiements de transfert indiquent que ces subventions doivent être comptabilisées lorsqu'elles sont autorisées par le cédant à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que la Ville a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette modification a entraîné, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, les ajustements suivants :

	<u>Augmentation (diminution)</u>
	\$
<i>État consolidé de la situation financière</i>	
Débiteurs - gouvernement du Québec et ses entreprises	2 121 197
Revenus reportés	(296 567)
Dette nette	(2 417 764)
Excédent accumulé	2 417 764
<i>État consolidé des résultats</i>	
Revenus - transferts	(131 293)
Excédent de l'exercice	(131 293)
Excédent accumulé au début de l'exercice	2 549 057
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	2 417 764

Fonds réservés

Au cours de l'exercice, la Ville a modifié rétrospectivement sa méthode de comptabilisation du Fonds de parcs et terrains de jeux. Antérieurement, conformément aux directives du *Manuel de présentation de l'information financière municipale*, les sommes accumulées afférentes au Fonds de parcs et terrains de jeux étaient considérés à titre de fonds réservés.

Cette méthode de comptabilisation n'était pas conforme aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, lesquelles prévoient que ces sommes doivent être constatées à titre de revenus reportés. Cette modification comptable a entraîné, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, les ajustements suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>Augmentation</u> <u>(diminution)</u> \$
<i>État consolidé de la situation financière</i>	
Revenus reportés	393 053
Dettes nettes	393 053
Excédent accumulé	(393 053)
<i>État consolidé des résultats</i>	
Revenus - Intérêts	(11 986)
Excédent de l'exercice	(11 986)
Excédent accumulé au début de l'exercice	(381 069)
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	(393 053)

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
4. Encaisse et placements affectés			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1	1 918 029	1 277 582
Placements temporaires	2		633 946
Placements de portefeuille	3		
Note			
5. Débiteurs			
Taxes municipales	4	1 695 880	2 174 549
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	5		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	6	3 108 088	3 357 585
Gouvernement du Canada et ses entreprises	7	941 700	665 404
Organismes municipaux	8	2 798 514	994 424
Autres			
- Contraventions à recevoir	9	862 409	904 793
- Mutations et autres	10	1 595 169	1 629 023
	11	11 001 760	9 725 778
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	12	1 946 121	2 161 234
Organismes municipaux	13		
Autres tiers	14		
	15	1 946 121	2 161 234
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	16	515 293	226 558
Note			
6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	17		
Prêts à un fonds d'investissement	18		
Autres			
-	19		
-	20		
	21		
Note			
7. Placements de portefeuille			
Placements à titre d'investissement	22		
Autres placements	23		
	24		
Note			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
8. Avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	25	885 959	833 206
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	26	(1 053 368)	(1 034 731)
	27	<u>(167 409)</u>	<u>(201 525)</u>
Charge de l'exercice			
Régimes à prestations déterminées capitalisés	28	1 435 274	1 412 201
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	29	30 260	(1 389)
Régimes à cotisations déterminées	30		
Autres régimes (REER et autres)	31	3 240	2 328
Régimes de retraite des élus municipaux	32	50 738	48 874
	33	<u>1 519 512</u>	<u>1 462 014</u>

Se référer à la section «Autres renseignements complémentaires» pour plus de détails.

Note

La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c.15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre est requise par la Loi pour tous les régimes visés.

Un processus prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus de négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 est requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches et l'ampleur des sommes en cause sont indéterminables, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2015.

Application de la Loi aux régimes de la Ville et ses entités consolidées

Suite à la préparation des états financiers de 2014, une nouvelle évaluation actuarielle a été préparée relativement à l'application de la Loi pour un régime. Les résultats de l'année 2015 tiennent compte de l'effet, s'il y a lieu, des nouveaux résultats obtenus. L'ajustement apporté est le suivant :

Partage du déficit des participants actifs, au-delà de l'indexation automatique et de la prestation :

- Incidence sur le coût des services passés (b) : (0,1 M\$)
- Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (c) : 0,1 M\$
- Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : 0,1 M\$

a) Le coût des services passés est établi en fonction d'une hypothèse de partage de 45 % assumé par les participants, ce qui correspond au seuil minimal exigé par la Loi. Il représente la part de déficit pris en charge par les participants actifs qui dépasse, s'il y a lieu, la valeur de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle éliminées.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

b) Le total des incidences sur le coût des services passés devrait correspondre au montant inscrit à la ligne 20 de la page S24-1 (sauf s'il y a d'autres modifications au cours de l'exercice).

c) Le total des pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie devrait correspondre au montant à la ligne 26 de la page S24-1 (sauf s'il y a d'autres modifications au cours de l'exercice).

La Ville et ses entités consolidées participent à un régime de retraite visé par la Loi qui fait l'objet du processus de négociations depuis février 2015. À moins d'entente différente à cet effet, la Loi prévoit que les modalités du partage du service courant et du fonds de stabilisation s'appliquent à compter de l'entente entre les parties ou la date de la fin de la convention en vigueur pour les régimes avec report (sauf si les parties avaient déjà convenu de créer un fonds de stabilisation et que celui-ci est déjà en vigueur). À la date de mise au point définitive du rapport financier, aucune entente n'a été conclue.

Les incidences de ce partage du déficit des participants retraités n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2015. Ce partage dépend notamment d'une décision future de la Ville et de la situation financière du régime en date du 31 décembre 2015. À la date de mise au point définitive du rapport financier, aucune décision n'a été prise à cet égard.

9. Autres actifs financiers

Propriétés destinées à la revente (note 16)	34
Autres	35
	<hr/> 36

Note

10. Emprunts temporaires

La Ville bénéficie de marges de crédit pour un total autorisé de 3 000 000 \$ pour les activités de fonctionnement et de 20 000 000 \$ pour les activités d'investissement, portant intérêt au taux préférentiel moins 0,9 % (1,8 %; 2,1 % au 31 décembre 2014) et renouvelable annuellement.

L'organisme public de transport (CIT Le Richelain) bénéficie d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 1 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (2,7 %; 3 % au 31 décembre 2014) et renouvelable en septembre 2016.

La Régie intermunicipale de police Roussillon bénéficie de marges de crédit pour un montant total de 6 902 600 \$, à des taux variant du taux préférentiel moins 0,15 % à taux préférentiel moins 0,25 % (2,45 % à 2,55 %; taux préférentiel moins 0,25 % (2,75 %) au 31 décembre 2014).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

11. Crédoiteurs et charges à payer

Fournisseurs	37	2 023 333	1 875 760
Salaires et avantages sociaux	38	1 422 349	1 423 143
Dépôts et retenues de garantie	39	991 586	661 430
Provision pour contestations d'évaluation	40	350 282	327 478
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	41		
Frais d'assainissement des sites contaminés	42		
Autres			
- Gouvernement du Québec	43	12 078	19 322
- Gouvernement du Canada	44	14 962	4 645
- Organismes municipaux	45	635 425	602 705
- Intérêts courus	46	619 660	662 757
- Autres courus et passifs	47	522 706	277 227
	48	6 592 381	5 854 467

Note

12. Revenus reportés

Taxes perçues d'avance	49		
Transferts	50	116 580	128 478
Autres			
- Revenus loisirs et organismes	51	1 184 877	1 037 895
- Fonds de parcs	52	628 714	393 053
	53	1 930 171	1 559 426

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

						2015	2014
13. Dette à long terme							
		<u>Taux d'intérêt</u>		<u>Échéance</u>			
		<u>de</u>	<u>à</u>	<u>de</u>	<u>à</u>		
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,25	4,75	2018	2035	54	70 572 661	75 362 376
Obligations et billets en monnaies étrangères					55		
Gains (pertes) de change reportés					56		
					57		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					58		
Organismes municipaux					59		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5,11	5,11	2016	2016	60	1 690	39 804
Autres					61		
					62	70 574 351	75 402 180
Frais reportés liés à la dette à long terme					63	(380 948)	(565 714)
					64	70 193 403	74 836 466

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	<u>Obligations et billets</u>		<u>Autres dettes à long terme</u>		<u>Total 2015</u>			
	<u>Avec fonds d'amortissement</u>	<u>Sans fonds d'amortissement</u>	<u>Location-acquisition</u>	<u>Autres</u>				
2016	65	73	8 728 236	81	1 716	90	98	8 729 952
2017	66	74	13 376 851	82		91	99	13 376 851
2018	67	75	6 650 104	83		92	100	6 650 104
2019	68	76	5 223 695	84		93	101	5 223 695
2020	69	77	5 665 663	85		94	102	5 665 663
2021 et +	70	78	30 928 112	86		95	103	30 928 112
	71	79	70 572 661	87	1 716	96	104	70 574 377
Intérêts et frais accessoires				88	(26)		105	(26)
	72	80	70 572 661	89	1 690	97	106	70 574 351

Note

	2015	2014
14. Actifs financiers nets (dette nette)		
Revenant à (à la charge de)		
L'organisme municipal	107	(54 530 959)
Tiers		(58 276 520)
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	108	
Autres	109	
	110	(54 530 959)
		(58 276 520)

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

15. Immobilisations		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	111	46 033 714	139	955 817	166		193	46 989 531
Eaux usées	112	44 374 199	140	1 810 853	167		194	46 185 052
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	113	93 122 084	141	2 477 837	168	194 112	195	95 405 809
Autres	114	40 833 993	142	1 058 433	169		196	41 892 426
Réseau d'électricité	115		143		170		197	
Bâtiments	116	21 269 108	144	978 487	171		198	22 247 595
Améliorations locatives	117	183 276	145	1 060	172		199	184 336
Véhicules	118	5 191 807	146	1 001 355	173	323 803	200	5 869 359
Ameublement et équipement de bureau	119	1 155 440	147	276 995	174	118 550	201	1 313 885
Machinerie, outillage et équipement divers	120	2 851 724	148	156 443	175	200 937	202	2 807 230
Terrains	121	6 736 838	149	94 333	176	8 187	203	6 822 984
Autres	122	362 880	150		177		204	362 880
	123	<u>262 115 063</u>	151	<u>8 811 613</u>	178	<u>845 589</u>	205	<u>270 081 087</u>
Immobilisations en cours	124	<u>2 208 193</u>	152	<u>2 475 151</u>	179		206	<u>4 683 344</u>
	125	<u>264 323 256</u>	153	<u>11 286 764</u>	180	<u>845 589</u>	207	<u>274 764 431</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	126	24 371 015	154	427 965	181		208	24 798 980
Eaux usées	127	15 808 281	155	1 033 801	182		209	16 842 082
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	128	28 180 516	156	2 722 045	183	194 112	210	30 708 449
Autres	129	8 716 270	157	1 176 831	184		211	9 893 101
Réseau d'électricité	130		158		185		212	
Bâtiments	131	4 339 194	159	1 327 013	186		213	5 666 207
Améliorations locatives	132	53 334	160	22 074	187		214	75 408
Véhicules	133	2 110 341	161	364 496	188	247 522	215	2 227 315
Ameublement et équipement de bureau	134	526 904	162	215 920	189	118 550	216	624 274
Machinerie, outillage et équipement divers	135	1 117 940	163	269 452	190	200 937	217	1 186 455
Autres	136	14 638	164	7 942	191		218	22 580
	137	<u>85 238 433</u>	165	<u>7 567 539</u>	192	<u>761 121</u>	219	<u>92 044 851</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE	138	<u>179 084 823</u>					220	<u>182 719 580</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	221	84 050	224		226	84 050	228	
Amortissement cumulé	222	(21 045)	225	()	227	(21 045)	229	()
Valeur comptable nette	223	<u>63 005</u>					230	<u></u>

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
16. Propriétés destinées à la revente			
Immeubles de la réserve foncière	231	315 675	315 675
Immeubles industriels municipaux	232		
Autres	233		
	234	315 675	315 675
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	235		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste «Propriétés destinées à la revente»	236	315 675	315 675

Note

17. Autres actifs non financiers			
Frais payés d'avance	237	137 931	226 580
Frais reportés			
-	238		
-	239		
	240	137 931	226 580

Note**18. Obligations contractuelles**

Les municipalités membres de la Municipalité régionale de comté Roussillon ont conclu une entente sur la gestion des matières résiduelles, autorisant celle-ci à prolonger le système de gestion des déchets sur leur territoire et ce jusqu'en novembre 2016, avec une option de renouvellement pour deux autres années.

Les villes de Candiac et Delson ont conclu, en avril 2000, une entente de regroupement de leurs services de protection des incendies respectifs et ce jusqu'en 2020. Chaque partie contribue aux dépenses pour les immobilisations et au coût d'exploitation du Service intermunicipal de protection des incendies Candiac/Delson pour 50 % au prorata de la population et pour 50 % au prorata de l'évaluation totale des villes.

En vertu de protocoles d'entente de fourniture d'eau potable, la Ville dessert les municipalités de Delson, Saint-Constant, Sainte-Catherine, Saint-Mathieu de La Prairie et Saint-Philippe en fonction de leur consommation respective.

La Ville est engagée via le Conseil intermunicipal de transport Le Richelain :

- Au près d'un transporteur, contrat échéant en 2016 à verser une somme approximative de 9 700 000 \$ durant cette période
- Au près d'un gestionnaire, contrat échéant en 2018 à verser une somme approximative de 483 000 \$ durant cette période.

La Ville s'est engagée via la Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie à verser un montant de 1 934 738 \$ pour la gérance de l'exploitation des ouvrages des assainissement, un montant de 7 701 260 \$ pour l'évacuation, le transport et l'élimination des boues. Ces contrats échoient à différentes dates de 2015 à 2019.

La Ville a des engagements pour l'entretien ménager, l'évaluation foncière, le soutien de logiciels, la disposition de déchets, des travaux d'entretien du réseau d'éclairage et

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

d'électricité et autres pour des montants de 2 300 440 \$ jusqu'en 2018, dont 1 222 612 \$ en 2016.

19. Éventualités

a) Cautionnement et garantie

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté Roussillon. Au 31 décembre 2015, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 427 943 \$.

b) Auto-assurance

S.O.

c) Poursuites

La Ville fait l'objet d'une mise en demeure pour un montant d'environ 661 200 \$, incluant des intérêts et indemnité additionnelle suite à des travaux effectués pour une passerelle multifonctions située au-dessus de l'Autoroute 15 à Candiac. La Ville reconnaît devoir certains montants au demandeur, pour lesquels une retenue est volontairement conservée. De plus, la Ville réclame une somme de 324 000 \$ en guise de pénalités et en raison de manquements dans l'exécution des travaux. La direction est d'avis que cette poursuite est non fondée et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard, outre les montants déjà inclus à titre de retenues sur contrats.

d) Autres

GRIEFS :

Des avis de griefs alléguant le non respect de la convention collective ont été déposés par le syndicat des policiers de la Régie intermunicipale de police Roussillon pour un montant total indéterminé. De l'avis des administrateurs de la Régie, la plupart de ces réclamations sont sans fondement et aucune provision n'a, en conséquence, été comptabilisée aux états financiers. Advenant un accueil favorable de certains de ces griefs syndicaux, la dépense sera imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

20. Redressement aux exercices antérieurs

Voir note 3 - Modification de méthodes comptables

21. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et du budget adopté par l'organisme contrôlé et les partenariats, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

22. Instruments financiers

S.O.

		2015		2014
23. Trésorerie et équivalents de trésorerie				
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :				
Encaisse	241	13 427 618		12 577 217
Découvert bancaire	242	(142 794)	(11 944)
Placements temporaires	243	596 266		2 218 362
<i>Ajouter</i>				
-	244			
-	245			
-	246			
-	247			
<i>Déduire</i>				
- Emprunts temporaires	248	()	(334 046)
-	249	()	())
-	250	()	())
-	251	()	())
-	252	()	())
-	253	()	())
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	254	13 881 090		14 449 589

Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice

255

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

24. Fonds local d'investissement

	2015	2014
RÉSULTATS		
Revenus		
Revenus sur les placements de portefeuille	256	
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	257	
Autres revenus	258	
	259	
Charges		
Créances douteuses		
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	260	
Variation de la provision pour moins-value	261	
	262	
Autres charges	263	
	264	
Excédent (déficit) de l'exercice	265	

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs			
Encaisse	266		
Placements de portefeuille	267		
Débiteurs	268		
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	269		
Provision pour moins-value	270	()	()
	271		
	272		
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	273		
Revenus reportés	274		
Dette à long terme	275		
	276		
Solde du Fonds local d'investissement	277		

VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Libres	278
Supportant les engagements de prêts	279
Supportant les garanties de prêts	280
	281

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

25. Fonds local de solidarité

	2015	2014
RÉSULTATS		
Revenus		
Revenus sur les placements de portefeuille	282	
Revenus sur les prêts aux entreprises	283	
Autres revenus	284	
	285	
Charges		
Créances douteuses		
Radiation de prêts	286	
Variation de la provision pour moins-value	287	
	288	
Intérêts sur la dette à long terme	289	
Autres charges	290	
	291	
Excédent (déficit) de l'exercice	292	

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs		
Encaisse	293	
Placements de portefeuille	294	
Débiteurs	295	
Prêts aux entreprises	296	
Provision pour moins-value	297	() ()
	298	
	299	
Passifs		
Créditeurs et charges à payer	300	
Revenus reportés	301	
Dette à long terme	302	
	303	
Solde du Fonds local de solidarité		
Excédent affecté aux prêts aux entreprises	304	
Excédent (déficit) non affecté	305	
	306	

VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Libres	307	
Supportant les engagements de prêts	308	
	309	

Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

25. Provision pour contestation d'évaluation

Des contribuables résidentiels et non résidentiels ont contesté l'évaluation foncière de certaines propriétés inscrites au rôle pour les exercices 2013 à 2015. Actuellement, il est impossible de déterminer les pertes éventuelles que la Ville pourrait subir au cours des prochains exercices.

Une provision pour l'ensemble des contestations d'évaluation au montant de 350 282 \$ a été inscrite à l'état consolidé de la situation financière pour pourvoir aux pertes potentielles.

Advenant des jugements défavorables pour la Ville concernant ces litiges, les pertes seraient portées en diminution de la provision et, si celle-ci s'avérait insuffisante, les pertes seraient imputées aux résultats de l'exercice en cours.

26. Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 3 000 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

27. Placements temporaires

Les placements temporaires sont composés de dépôts à terme portant intérêt à des taux variant de 1,15 % à 1,4 % (1,36 % à 1,4 % au 31 décembre 2014) et échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2016.

28 Chiffres comparatifs

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
Excédent (déficit) accumulé		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 10 259 099	8 228 385
Excédent de fonctionnement affecté	2 5 539 279	6 180 436
Réserves financières et fonds réservés	3 2 303 308	2 226 182
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (2 220 534) (2 418 636)
Financement des investissements en cours	5 (2 580 142)	(56 701)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6 115 714 949	107 498 820
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	8
	8 129 015 959	121 658 486
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté		
Administration municipale	9 10 259 099	8 228 385
Organismes contrôlés	10	11
	11 10 259 099	8 228 385
Excédent de fonctionnement affecté		
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale	12	13
-	13 300 000	300 000
- Aménagement milieux humides	14 515 000	515 000
- Environnement	15 113 416	342 496
- Opérations	16 482 100	441 100
- Exercice suivant	17	18
-	18	19
-	19	20
-	20	21
	21 1 410 516	1 598 596
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés	22	23
- Régie ass. eaux La Prairie	23 2 422 124	2 467 279
- Régie int. Police Roussillon	24 1 310 617	1 236 008
- TARSO, CIT Richelain, CSC	25 396 022	878 553
	26 4 128 763	4 581 840
	26 5 539 279	6 180 436
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières	27	28
- CIT Richelain (financ. métro)	28 308 100	554 090
-	29	30
-	30	31
-	31	32
	32 308 100	554 090
Fonds réservés	33	34
Fonds de roulement	34 983 109	1 164 324
Fonds parcs et terrains de jeux	35	36
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	36	37
Société québécoise d'assainissement des eaux	37 854 047	244 138
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	38 158 052	263 630
Financement des activités de fonctionnement	39	40
Fonds local d'investissement	40	41
Fonds local de solidarité	41	42
Autres	42	43
-	43	44
-	44	45
-	45 1 995 208	1 672 092
-	46 2 303 308	2 226 182

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	47 () ()	()
Intérêts sur la dette à long terme	48 (5 018) ()	(9 370)
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés	49 (94 000) ()	(113 000)
Régimes non capitalisés	50 (82 582) ()	(92 203)
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51 () ()	()
Autres	52 () ()	()
Régimes non capitalisés	53 (731 010) ()	(770 497)
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	54 () ()	()
Frais d'assainissement des sites contaminés	55 () ()	()
Mesures transitoires relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	56 () ()	()
Utilisation du fonds de roulement	57 () ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	58 () ()	()
Autres	59 () ()	()
-	60 () ()	()
-	61 (912 610) ()	(985 070)
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	62 () ()	()
Autre financement	63 (1 307 924) ()	(1 433 566)
-	64 (2 220 534) ()	(2 418 636)
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65 1 861 447	2 299 357
Investissements à financer	66 (4 441 589) ()	(2 356 058)
-	67 (2 580 142)	(56 701)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations	68 182 719 580	179 084 823
Propriétés destinées à la revente	69 315 675	315 675
Prêts	70	
Placements à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales	72	
-	73 183 035 255	179 400 498
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	74 70 193 403	74 836 466
Frais reportés liés à la dette à long terme	75 380 948	565 714
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	76 (1 946 121) ()	(2 161 234)
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	77 () ()	()
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	78 (1 307 924) ()	(1 433 988)
-	79 67 320 306	71 806 958
Dette en cours de refinancement et autres éléments	80	94 720
-	81 67 320 306	71 901 678
-	82 115 714 949	107 498 820

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>1</u>	2 <u> </u>	3 <u> </u>

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville de Candiacy parraine un régime de retraite à prestations déterminées. Le régime est offert à l'ensemble des salariés et est contributif. Les cotisations salariales des participants cols blancs et cols bleus s'élèvent à 6,5 % du salaire et s'élèvent à 7,65 % du salaire pour les participants cadres. Les cotisations annuelles totales (cotisations pour le service courant et cotisations pour le financement du déficit actuariel, s'il y a lieu) de la Ville ne peuvent être inférieures à un montant égal aux cotisations totales des participants plus 0,75 % des salaires des participants. La rente de retraite est constituée d'une rente viagère pour le service passé ainsi que pour le service courant. Cette rente viagère correspond à 2 % du salaire de chaque année de participation depuis le 1er janvier 1995 pour le service en tant que col blanc ou col bleu et à 2 % du salaire final multiplié par le nombre d'année de participation depuis le 1er janvier 1995 pour le service en tant que cadre. Le salaire final correspond à la moyenne des trois meilleurs salaires annuels avant la retraite.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	4 833 206	767 648
Charge de l'exercice	5 (1 435 274)	(1 412 201)
Cotisations versées par l'employeur	6 1 488 027	1 477 759
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 <u>885 959</u>	<u>833 206</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 27 217 146	23 578 385
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 (<u>28 141 796</u>)	(<u>24 663 613</u>)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 (924 650)	(1 085 228)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 <u>1 810 609</u>	<u>1 918 434</u>
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 885 959	833 206
Provision pour moins-value	13 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 <u>885 959</u>	<u>833 206</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	15 <u>2</u>	<u>2</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 27 217 146	23 578 385
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 (<u>28 141 796</u>)	(<u>24 663 613</u>)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 (<u>924 650</u>)	(<u>1 085 228</u>)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 1 916 483	1 747 498
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20 (49 672)	(932 380)
	21 <u>1 866 811</u>	<u>815 118</u>
Cotisations salariales des employés	22 (739 506)	(705 855)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 ()	()
	24 1 127 305	109 263
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25 146 370	187 988
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26 114 000	1 014 000
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28	
Variation de la provision pour moins-value	29	
Autres		
-	30	
-	31	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32 <u>1 387 675</u>	<u>1 311 251</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	33 1 433 488	1 292 738
Rendement espéré des actifs	34 (<u>1 385 889</u>)	(<u>1 191 788</u>)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	35 <u>47 599</u>	<u>100 950</u>
Charge de l'exercice	36 <u>1 435 274</u>	<u>1 412 201</u>

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37 1 979 668	1 736 170
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38 (1 385 889)	(1 191 788)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39 593 779	544 382
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	40 (744 861)	37 228
Prestations versées au cours de l'exercice	41 (354 961)	(298 770)
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42 27 915 128	25 597 353
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	43	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 9		
À titre de réserve pour abolition d'indexation excédentaire	44 437 944	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45 17 435	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46 15	14
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47 5,75 %	5,85 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48 5,75 %	5,85 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49 3,00 %	3,25 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50 2,25 %	2,50 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	51 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	52 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	53	
Autres hypothèses économiques		
-	54	578 848
-	55	

B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	56 1	57 0	58

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Régie intermunicipale de police Roussillon

L'employeur s'engage à verser une prime au syndicat pour tout policier retraité jusqu'à l'âge de 65 ans. Cette prime correspond à 4,25 % du dernier salaire gagné avant la retraite. L'employeur assume les frais d'assurance-vie de base pour un montant de 25 000 \$ et de l'assurance santé de tout employé cadre retraité au cours de la période pendant laquelle il a droit à la prestation de retraite temporaire (depuis la retraite anticipée jusqu'à la date normale de retraite). Le coût de l'employeur ne devra pas dépasser toutefois celui consenti aux policiers syndiqués.

De plus, à compter du 1er janvier 2010, les policiers actifs qui prennent leur retraite ont droit à une allocation complémentaire de retraite versée par la Régie. Le coût de cette allocation est à la charge de la Régie et doit être financé par celle-ci. Les principales dispositions applicables dans le cadre de cette allocation complémentaire de retraite sont, en résumé, les suivantes :

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Date d'entrée en vigueur

L'allocation de retraite est payable aux policiers qui prennent leur retraite le 1er janvier de l'année égale à la valeur sur base de capitalisation des rentes tel que défini ci-dessous, et ce, à compter du 1er janvier 2010.

Montant de l'allocation de retraite

Service admissible :

- Nombre d'années de service d'emploi antérieur à la création du Régime complémentaire des employés de la Régie moins une année.

Rente viagère additionnelle (par année de service admissible) :

- 2 % du (salaire final 3 ans - 85 % du taux de salaire au 1er janvier 2007).

Rente temporaire payable jusqu'à l'âge de 65 ans (par année de service admissible) :

- 0,6 % du salaire final 3 ans.

L'allocation inclut la valeur d'une rente réversible à 60 % au conjoint (garantie 10 ans pour le participant qui n'a pas de conjoint au moment de la retraite et pour les participants originaires de La Prairie). La valeur de l'allocation de retraite est déterminée à l'aide des hypothèses actuarielles utilisées au moment de la retraite aux fins de la capitalisation du Régime.

Les rentes de l'allocation de retraite ne contiennent aucune indexation après la retraite.

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs		
Passif au début de l'exercice	59 (1 034 731)	(1 045 168)
Charge de l'exercice	60 (30 260)	(1 389)
Prestations ou primes versées par l'employeur	61 11 623	9 048
Passif à la fin de l'exercice	62 (<u>1 053 368</u>)	(<u>1 034 731</u>)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	63 (1 555 296)	(1 452 034)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	64 501 928	417 303
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (<u>1 053 368</u>)	(<u>1 034 731</u>)

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	66 27 653	25 523
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	67 (78 958)	(90 475)
	68 (51 305)	(64 952)
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	69 ()	()
	70 (51 305)	(64 952)
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	71 26 655	13 705
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	72	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	73	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	74	
Autres		
-	75	
-	76	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	77 (24 650)	(51 247)
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	78 54 910	49 858
Charge de l'exercice	79 30 260	(1 389)
Informations complémentaires		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	80 (50 721)	(247 710)
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	81 3	3
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	82 3,53 %	3,81 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	83 3,25 %	3,25 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	84 2,25 %	2,50 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	85 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	86 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	87	
Autres hypothèses économiques		
-	88	
-	89	

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 90 _____

Description des régimes et autres renseignements

S.O.

	2015	2014
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur	91 _____	_____

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 92 2

Description des régimes et autres renseignements

S.O.

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur 93	<u>3 240</u>	<u>2 328</u>

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM)

94 Oui
 95 Non

Nombre d'élus participants actifs à la fin de l'exercice 96 7 7

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (LRQ, chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Cotisations des élus au RREM 97	<u>10 589</u>	<u>10 423</u>
Charge de l'exercice		
Contributions de l'employeur au RREM 98	35 684	34 926
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM 99	<u>15 054</u>	<u>13 948</u>
100	<u>50 738</u>	<u>48 874</u>

Note

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2015

Administration municipale		
Dettes à long terme	1	68 556 000
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	2 068 130
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dettes en cours de refinancement	4	
Autres		
-	5	
-	6	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé	7	812 556
Débiteurs	8	1 946 121
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	
Autres montants	10	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	877 574
Autres		
-	12	
-	13	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	66 987 879
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés	15	4 357 272
Endettement net à long terme	16	71 345 151
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	17	427 943
Communauté métropolitaine	18	175 326
Autres organismes	19	
Endettement total net à long terme	20	71 948 420
Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	22	71 948 420
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	24	

RENSEIGNEMENTS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations	
TAXES	2015	2015	2015	2014	
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	25 260 400	25 039 914	25 039 914	23 905 119
Taxes spéciales					
Service de la dette	2				
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	5				
Activités de fonctionnement	6				
Activités d'investissement	7				
Autres	8				
	9	25 260 400	25 039 914	25 039 914	23 905 119
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	10	2 234 400	2 239 587	2 239 587	2 206 854
Égout	11				
Traitement des eaux usées	12				
Matières résiduelles	13	2 025 100	2 048 232	2 048 232	2 041 545
Autres					
-	14				
-	15				
-	16				
Centres d'urgence 9-1-1	17	55 000	62 726	62 726	70 538
Service de la dette	18	1 867 300	1 720 436	1 720 436	2 084 355
Activités de fonctionnement	19				
Activités d'investissement	20				
	21	6 181 800	6 070 981	6 070 981	6 403 292
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	22				
Autres	23				
	24				
	25	6 181 800	6 070 981	6 070 981	6 403 292
	26	31 442 200	31 110 895	31 110 895	30 308 411

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	27	54 100	57 191	54 512
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	28			461
Taxes d'affaires	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
	31	54 100	57 191	54 973
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	37 200	46 100	46 618
Cégeps et universités	33			
Écoles primaires et secondaires	34	185 400	247 072	225 082
	35	222 600	293 172	271 700
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
	40	276 700	350 363	326 673
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	41			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42			
Taxes d'affaires	43			
	44			
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	45			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	46			
	47			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	48			
Autres	49			
	50			
	51	276 700	350 363	326 673

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
TRANSFERTS	2015	2015	2015	2014
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	52			3 000
Sécurité publique				
Police	53		5 731	5 633
Sécurité incendie	54			
Sécurité civile	55			
Autres	56			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	57	87 500	46 408	44 811
Enlèvement de la neige	58			
Autres	59			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	60		910 110	883 335
Transport adapté	61		83 580	91 232
Transport scolaire	62			
Autres	63			
Transport aérien	64			
Transport par eau	65			
Autres	66	3 400		
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	67	108 600	17 705	17 025
Réseau de distribution de l'eau potable	68			
Traitement des eaux usées	69			
Réseaux d'égout	70			2 962
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	71			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	72			
Tri et conditionnement	73			
Autres	74			
Autres	75			
Cours d'eau	76			
Protection de l'environnement	77			
Autres	78			
Santé et bien-être				
Logement social	79			
Sécurité du revenu	80			
Autres	81			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	82			
Rénovation urbaine	83			
Promotion et développement économique	84			
Autres	85			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	86	65 900	43 368	47 084
Activités culturelles				
Bibliothèques	87	36 900	34 671	17 182
Autres	88	6 800	7 877	9 000
Réseau d'électricité	89			
	90	309 100	150 029	1 121 264

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	91			
Sécurité publique				
Police	92			
Sécurité incendie	93			
Sécurité civile	94			
Autres	95			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	96	15 000	15 000	1 536
Enlèvement de la neige	97			
Autres	98			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	99		73 167	12 707
Transport adapté	100			
Transport scolaire	101			
Autres	102			
Transport aérien	103			
Transport par eau	104			
Autres	105			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	106			
Réseau de distribution de l'eau potable	107			
Traitement des eaux usées	108		1 070 858	
Réseaux d'égout	109			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	110			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	111			
Tri et conditionnement	112			
Autres	113			
Autres	114			
Cours d'eau	115			
Protection de l'environnement	116			
Autres	117			
Santé et bien-être				
Logement social	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123			
Autres	124			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	125			5 444
Activités culturelles				
Bibliothèques	126			
Autres	127			
Réseau d'électricité	128			
	129	15 000	1 159 025	19 687

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal	130			
Péréquation	131			
Réorganisation municipale	132			
Neutralité	133			
Diversification des revenus	134			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135	521 907	521 907	
Programme d'aide financière aux MRC	136			
Autres	137		2 271	4 376
	138	521 907	524 178	4 376
TOTAL DES TRANSFERTS	139	309 100	2 832 653	1 145 327

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Application de la loi	140	430 000	435 493	408 843
Évaluation	141			
Autres	142			
	143	430 000	435 493	408 843
Sécurité publique				
Police	144			
Sécurité incendie	145	958 500	859 727	584 649
Sécurité civile	146			
Autres	147			
	148	958 500	859 727	584 649
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	149	3 800	16 405	3 755
Enlèvement de la neige	150			
Autres	151			
Transport collectif	152			
Autres	153			
	154	3 800	16 405	3 755
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155	2 229 800	2 232 957	2 006 747
Réseau de distribution de l'eau potable	156	21 200	21 192	21 118
Traitement des eaux usées	157			
Réseaux d'égout	158			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	159			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	160			
Tri et conditionnement	161			
Autres	162			
Autres	163			
Cours d'eau	164			
Protection de l'environnement	165			
Autres	166			
	167	2 251 000	2 254 149	2 027 865
Santé et bien-être				
Logement social	168			
Autres	169			
	170			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	171			
Rénovation urbaine	172			
Promotion et développement économique	173			
Autres	174			
	175			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	176			
Activités culturelles				
Bibliothèques	177			
Autres	178			
	179			
Réseau d'électricité	180			
	181	3 643 300	3 565 774	3 025 112

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
SERVICES RENDUS (suite)	2015	2015	2015	2014
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale	182	129 700	297 660	174 233
Sécurité publique	183	20 000	35 967	128 723
Transport				
Réseau routier	184	7 000	6 935	6 935
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	185		1 434 532	1 326 929
Transport adapté	186		56 722	46 634
Transport scolaire	187			
Autres	188			
Autres	189			
Hygiène du milieu	190	23 500	22 834	725 353
Santé et bien-être	191			
Aménagement, urbanisme et développement	192			
Loisirs et culture	193	1 154 700	1 066 729	1 605 098
Réseau d'électricité	194			
	195	1 334 900	1 430 125	4 006 970
TOTAL DES SERVICES RENDUS	196	4 978 200	4 995 899	7 032 082
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	197	55 900	75 517	71 583
Droits de mutation immobilière	198	1 675 000	2 344 142	1 763 372
Droits sur les carrières et sablières	199			
Autres	200			
	201	1 730 900	2 419 659	1 834 955
AMENDES ET PÉNALITÉS	202	515 000	502 844	1 249 443
INTÉRÊTS	203	270 000	400 739	319 802
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	204		20 000	14 353
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	205		6 958	6 958
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	206			
Contributions des promoteurs	207		5 419 056	5 419 056
Contributions des automobilistes pour le transport en commun	208			
Contributions des organismes municipaux	209			
Autres contributions	210			
Autres	211	500	547	411 173
	212	500	5 446 561	425 526

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2015		Réalizations 2015		Réalizations 2015	Réalizations 2014
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	427 200	430 357		430 357	430 357	505 555
Application de la loi	2	571 800	496 880	542	497 422	497 422	517 761
Gestion financière et administrative	3	1 251 400	1 202 474		1 202 474	1 202 474	1 116 944
Greffe	4	632 600	522 097	5 955	528 052	528 052	619 151
Évaluation	5	455 400	465 655		465 655	465 655	438 043
Gestion du personnel	6	408 000	414 169		414 169	414 169	423 084
Autres	7	2 879 700	2 004 052	221 648	2 225 700	2 225 700	2 233 740
	8	6 626 100	5 535 684	228 145	5 763 829	5 763 829	5 854 278
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	9	3 993 700	3 993 663		3 993 663	4 529 554	4 338 411
Sécurité incendie	10	2 404 100	2 311 413	191 567	2 502 980	2 502 980	1 912 388
Sécurité civile	11	11 000	3 268	10 758	14 026	14 026	19 553
Autres	12	302 327	276 311		276 311	276 311	260 392
	13	6 711 127	6 584 655	202 325	6 786 980	7 322 871	6 530 744
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	1 414 592	888 539	2 285 667	3 174 206	3 174 206	3 158 576
Enlèvement de la neige	15	719 096	585 581	88 402	673 983	673 983	769 772
Éclairage des rues	16	278 200	279 669	258 308	537 977	537 977	526 324
Circulation et stationnement	17	324 268	347 673	5 262	352 935	352 935	375 119
Transport collectif							
Transport en commun	18	2 602 341	1 008 531	444	1 008 975	4 482 970	4 227 206
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21	857 258	1 053 098		1 053 098	1 053 098	1 059 479
	22	6 195 755	4 163 091	2 638 083	6 801 174	10 275 169	10 116 476

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2015	Réalizations 2015			Réalizations 2015	Réalizations 2014
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	2 489 437	2 452 186	915 086	3 367 272	3 248 099
Réseau de distribution de l'eau potable	24	390 787	363 516	411 557	775 073	853 498
Traitement des eaux usées	25	580 000	579 910		579 910	1 773 628
Réseaux d'égout	26	337 698	375 192	1 110 525	1 485 717	1 393 171
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	1 558 115	833 907	40 982	874 889	716 862
Élimination	28		662 604		662 604	550 487
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	470 000	419 177		419 177	93 374
Tri et conditionnement	30					29 185
Matières organiques						
Collecte et transport	31					
Traitement	32					
Matériaux secs	33	20 200	19 665		19 665	10 617
Autres	34					1 618
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37					
Protection de l'environnement	38					
Autres	39	10 100	1 904		1 904	
	40	5 856 337	5 708 061	2 478 150	8 186 211	8 670 539
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	41					
Sécurité du revenu	42					
Autres	43					
	44					
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	45	1 026 600	738 927	52 976	791 903	927 954
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	46					
Autres biens	47					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	48	153 300	112 757		112 757	129 195
Tourisme	49					
Autres	50		55 000		55 000	
Autres	51	55 000	1 057 930		1 057 930	827 938
	52	1 234 900	1 964 614	52 976	2 017 590	1 885 087

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2015	Réalizations 2015			Réalizations 2015	Réalizations 2014
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	53	104 146	485 242	272 733	757 975	757 975	775 144
Patinoires intérieures et extérieures	54	118 258	388 601	26 707	415 308	1 444 350	937 761
Piscines, plages et ports de plaisance	55	28 305	150 822	90 012	240 834	240 834	182 708
Parcs et terrains de jeux	56	3 049 981	2 214 442	757 507	2 971 949	2 971 949	3 698 130
Parcs régionaux	57						
Expositions et foires	58						
Autres	59		375 747		375 747	375 747	
	60	3 300 690	3 614 854	1 146 959	4 761 813	5 790 855	5 593 743
Activités culturelles							
Centres communautaires	61	116 789	191 846	212 622	404 468	404 468	387 101
Bibliothèques	62	261 916	766 557	28 388	794 945	794 945	695 488
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	63						
Autres ressources du patrimoine	64						
Autres	65	1 471 486	404 734	7 655	412 389	412 389	344 819
	66	1 850 191	1 363 137	248 665	1 611 802	1 611 802	1 427 408
	67	5 150 881	4 977 991	1 395 624	6 373 615	7 402 657	7 021 151
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ							
68							
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dettes à long terme							
Intérêts	69	2 682 300	2 486 544		2 486 544	2 530 579	2 744 910
Autres frais	70					5 540	4 499
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	71		48 000		48 000	102 520	5 976
Autres	72	40 000	48 908		48 908	50 606	72 229
	73	2 722 300	2 583 452		2 583 452	2 689 245	2 827 614
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS							
	74	6 896 200	6 995 303	(6 995 303)			

Section II - Autres renseignements financiers

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section II - Autres renseignements financiers	
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	27
Taux global de taxation réel	28
Autres renseignements non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	32
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations consolidées	32
Analyse de la dette à long terme consolidée	33
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	34
Analyse de la rémunération non consolidée	35
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	35
Analyse du coût des services municipaux non consolidé	36
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	37
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé non consolidé	38
Fonds de roulement non consolidé - Capital autorisé	39
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés non consolidés	40
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	41
Taux des taxes	42
Questionnaire	44
Autres renseignements sur l'organisme municipal	45
Certificat sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2017	46
Attestation de transmission et de consentement à la diffusion	47

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Aux membres du conseil municipal de la
Ville de Candiac

Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 de la Ville de Candiac (ci-après la « municipalité »). Ce taux a été établi par la direction de la municipalité sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, chapitre F-2.1) (ci-après les « exigences légales »).

Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'un taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, le taux global de taxation réel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 de la municipalité a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été établi afin de permettre à la municipalité de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A125850

Granby

DATE 2016-05-03

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1	<u>31 403 534</u>
Ajouter		
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM	2	<u> </u>
Déduire		
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3	
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4	
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5	
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6	
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7	
Dotations de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative		
Montant relatif aux taxes foncières	8	292 639
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	<u> </u>
	10	<u>292 639</u>
Revenus de taxes	11	<u><u>31 110 895</u></u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes		1	31 110 895
Ajouter			
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière		2	292 639
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales		3	<u> </u>
Total partiel		4	<u>31 403 534</u>
Déduire			
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)			
Taxes d'affaires	5		
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6		
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	4 839 650	
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	62 726	
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	<u> </u>	10 <u>4 902 376</u>
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel		11	<u>26 501 158</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables effective ¹ au 1 ^{er} janvier 2015 ²	1 <u>3 008 449 000</u>
Évaluation des immeubles imposables effective ¹ au 31 décembre 2015 ²	2 <u>3 010 434 500</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3 <u>3 009 441 750</u>

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL ³

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4 <u>26 501 158</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5 <u>3 009 441 750</u>
Taux global de taxation réel de 2015	6 , 8 8 0 6 / 100 \$

**ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES ¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Évaluation des immeubles imposables effective au 1 ^{er} janvier 2015 ²	7 _____
Évaluation des immeubles imposables effective au 31 décembre 2015 ²	8 _____
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9 _____

1. Compte tenu de l'ajustement pour l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM, pour les municipalités qui s'en prévalent.

2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1^{er} janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	1 393 101	784 772	9 433
Usines de traitement de l'eau potable	2	2 600 000	226 593	
Usines et bassins d'épuration	3		1 888 519	
Conduites d'égout	4	2 786 204	1 810 853	13 534
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	3 097 504	2 382 149	249 607
Ponts, tunnels et viaducs	7		137 235	8 636
Systèmes d'éclairage des rues	8		374 918	51
Aires de stationnement	9	84 000		
Parcs et terrains de jeux	10	915 450	598 162	187 416
Autres infrastructures	11	240 000	548 628	67 842
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	285 000	505 380	252 141
Édifices communautaires et récréatifs	14	330 275	133 132	240 236
Améliorations locatives	15		1 060	25 329
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	685 500	948 091	89 419
Ameublement et équipement de bureau	18	889 947	437 198	232 442
Machinerie, outillage et équipement divers	19		143 915	407 542
Terrains	20		141 321	7 445
Autres	21	3 819 640		
	22	17 126 621	9 031 026	1 791 073

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	23		784 772	3 007
Usines de traitement de l'eau potable	24		226 593	
Usines et bassins d'épuration	25		1 888 519	
Conduites d'égout	26		1 810 853	
Autres infrastructures	27		4 041 092	112 425
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	28			6 426
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31			13 534
Autres infrastructures	32			401 127
Autres immobilisations	33		2 167 716	1 254 554
	34		9 031 026	1 791 073

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Non audité		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
Dettes à long terme					
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	75 362 376	529 909	5 319 624	70 572 661
Obligations et billets en monnaies étrangères	2				
Autres dettes à long terme					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3				
Organismes municipaux	4				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5	39 804	14 814	52 928	1 690
Autres	6				
	7	75 402 180	544 723	5 372 552	70 574 351
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	8				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	9				
Réserves financières et fonds réservés	10	858 305		45 749	812 556
Fonds d'amortissement	11				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	12	18 677 028		1 129 892	17 547 136
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	13	53 705 613	544 723	3 981 798	50 268 538
De la municipalité (Société de transport en commun)	14				
	15	73 240 946	544 723	5 157 439	68 628 230
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	2 161 234		215 113	1 946 121
Organismes municipaux	17				
Autres tiers	18				
	19	2 161 234		215 113	1 946 121
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	20				
	21	2 161 234		215 113	1 946 121
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	22				
Prêts	23				
Autres	24				
	25	2 161 234		215 113	1 946 121
	26	75 402 180	544 723	5 372 552	70 574 351
Dette en cours de refinancement	27	()		()	
Reclassement / Redressement	28				
	29	75 402 180	544 723	5 372 552	70 574 351

Note

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
Administration générale				
Application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3			
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9			
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21	876 400	869 254	831 425
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité				
	24			
	25	876 400	869 254	831 425

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale						
Cadres et contremaîtres	1	32,64	32,50	2 989 239	744 999	3 734 238
Professionnels	2					
Cols blancs	3	62,75	32,50	2 830 857	705 526	3 536 383
Cols bleus	4	62,04	39,00	2 942 520	733 355	3 675 875
Policiers	5					
Pompiers	6	16,54	40,00	839 877	209 320	1 049 197
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					
	8	173,97		9 602 493	2 393 200	11 995 693
Élus	9	7,00		279 502	71 007	350 509
	10	180,97		9 881 995	2 464 207	12 346 202

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12	17 705				17 705
Réseau de distribution de l'eau potable	13					
Traitement des eaux usées	14					
Réseaux d'égout	15					
Autres	16	112 049	15 000	20 275	521 907	669 231
	17	129 754	15 000	20 275	521 907	686 936

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>		Charges avant amortissement	+	Amortissement des immo- bilisations	=	Charges	-	Services rendus	=	Coût des services municipaux	Frais de financement
Administration générale											
Application de la loi	1	496 880	27	542	53	497 422	79	105		497 422	131
Évaluation	2	465 655	28		54	465 655	80	106		465 655	132
Autres	3	4 573 149	29	227 603	55	4 800 752	81	733 453	107	4 067 299	133
	4	5 535 684	30	228 145	56	5 763 829	82	733 453	108	5 030 376	134
Sécurité publique											
Police	5	3 993 663	31		57	3 993 663	83	109		3 993 663	135
Sécurité incendie	6	2 311 413	32	191 567	58	2 502 980	84	895 694	110	1 607 286	136 17 033
Sécurité civile	7	3 268	33	10 758	59	14 026	85	111		14 026	137
Autres	8	276 311	34		60	276 311	86	112		276 311	138
	9	6 584 655	35	202 325	61	6 786 980	87	895 694	113	5 891 286	139 17 033
Transport											
Réseau routier											
Voirie municipale	10	888 539	36	2 285 667	62	3 174 206	88	23 340	114	3 150 866	140 958 661
Enlèvement de la neige	11	585 581	37	88 402	63	673 983	89	115		673 983	141
Autres	12	627 342	38	263 570	64	890 912	90	116		890 912	142 330 026
Transport collectif	13	1 008 531	39	444	65	1 008 975	91	117		1 008 975	143
Autres	14	1 053 098	40		66	1 053 098	92	118		1 053 098	144
	15	4 163 091	41	2 638 083	67	6 801 174	93	23 340	119	6 777 834	145 1 288 687
Hygiène du milieu											
Eau et égout											
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	2 452 186	42	915 086	68	3 367 272	94	2 255 791	120	1 111 481	146 2 021
Réseau de distribution de l'eau potable	17	363 516	43	411 557	69	775 073	95	21 192	121	753 881	147 168 810
Traitement des eaux usées	18	579 910	44		70	579 910	96	122		579 910	148
Réseaux d'égout	19	375 192	45	1 110 525	71	1 485 717	97	123		1 485 717	149 396 564
Matières résiduelles											
Déchets domestiques et assimilés	20	1 496 511	46	40 982	72	1 537 493	98	124		1 537 493	150
Matières recyclables	21	438 842	47		73	438 842	99	125		438 842	151
Autres	22		48		74		100	126			152
Cours d'eau	23		49		75		101	127			153
Protection de l'environnement	24		50		76		102	128			154
Autres	25	1 904	51		77	1 904	103	129		1 904	155
	26	5 708 061	52	2 478 150	78	8 186 211	104	2 276 983	130	5 909 228	156 567 395

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement		+ Amortissement des immobilisations		= Charges		- Services rendus		= Coût des services municipaux		Frais de financement
Santé et bien-être											
Logement social	157		172		187		202		217		232
Sécurité du revenu	158		173		188		203		218		233
Autres	159		174		189		204		219		234
	160		175		190		205		220		235
Aménagement, urbanisme et développement											
Aménagement, urbanisme et zonage	161	738 927	176	52 976	191	791 903	206	970 874	221	791 903	236 70 195
Rénovation urbaine	162		177		192		207		222		237
Promotion et développement économique	163	167 757	178		193	167 757	208		223	167 757	238
Autres	164	1 057 930	179		194	1 057 930	209		224	1 057 930	239
	165	1 964 614	180	52 976	195	2 017 590	210	970 874	225	2 017 590	240 70 195
Loisirs et culture											
Activités récréatives	166	3 614 854	181	1 146 959	196	4 761 813	211	970 874	226	3 790 939	241 601 768
Activités culturelles											
Bibliothèques	167	766 557	182	28 388	197	794 945	212	14 990	227	779 955	242 34 664
Autres	168	596 580	183	220 277	198	816 857	213	80 565	228	736 292	243 3 710
	169	4 977 991	184	1 395 624	199	6 373 615	214	1 066 429	229	5 307 186	244 640 142
Réseau d'électricité	170		185		200		215		230		245
	171	28 934 096	186	6 995 303	201	35 929 399	216	4 995 899	231	30 933 500	246 2 583 452

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015****Non audité**

		2015	2014
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	9 031 026	1 409 324
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	9 031 026	1 409 324

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Non audité

		2015	2014
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Solde au début de l'exercice	1	8 228 385	7 423 479
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	2		(4)
Solde redressé au début de l'exercice	3	8 228 385	7 423 475
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	4 085 429	2 716 678
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5	(236 473)	(431 188)
Activités d'investissement	6	(1 527 251)	(742 539)
Excédent de fonctionnement affecté	7	(563 772)	(783 596)
Réserves financières et fonds réservés	8		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	9		
Financement des investissements en cours	10	272 781	45 555
	11	2 030 714	804 910
Solde à la fin de l'exercice	12	10 259 099	8 228 385
Excédent de fonctionnement affecté			
Solde au début de l'exercice	13	1 598 596	1 462 317
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	14		
Solde redressé au début de l'exercice	15	1 598 596	1 462 317
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16	(444 664)	(647 317)
Activités d'investissement	17	(307 188)	
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18	563 772	783 596
Financement des investissements en cours	19		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20		
	21	(188 080)	136 279
Solde à la fin de l'exercice	22	1 410 516	1 598 596
Réserves financières et fonds réservés			
Solde au début de l'exercice	23	1 807 843	1 827 996
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	24	262 604	274 589
Solde redressé au début de l'exercice	25	2 070 447	2 102 585
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	26	607 237	537 649
Activités d'investissement	27	(967 626)	(632 235)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28		
Financement des investissements en cours	29	35 238	62 448
	30	(325 151)	(32 138)
Solde à la fin de l'exercice	31	1 745 296	2 070 447

ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité

	2015	2014
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Solde au début de l'exercice	32 (379 185)	(482 751)
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	33	
Solde redressé au début de l'exercice	34 (379 185)	(482 751)
Augmentation de l'exercice		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés	35 ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36 ()	()
Autres	37 ()	()
Régimes non capitalisés	38 ()	()
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement		
Frais d'assainissement des sites contaminés	39 ()	()
Mesures transitoires relatives à la TVQ	40 ()	()
Utilisation du fonds général		
Utilisation du fonds de roulement	41 ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ()	()
Autres	43 ()	()
	44 ()	()
	45 ()	()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	46 ()	()
Autre financement	47 (993)	(47 322)
	48 (993)	(47 322)
Diminution de l'exercice		
Affectations débitrices aux activités de fonctionnement		
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités de fonctionnement	49 23 352	21 495
	50 103 164	129 393
	51 126 516	150 888
Solde à la fin de l'exercice	52 (253 662)	(379 185)
Financement des investissements en cours		
Solde au début de l'exercice	53 735 178	(2 263 126)
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	54	
Solde redressé au début de l'exercice	55 735 178	(2 263 126)
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales		
	56 (668 382)	3 106 307
Virements		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	57 (272 781)	(45 555)
Excédent de fonctionnement affecté	58	
Réserves financières et fonds réservés	59 (35 238)	(62 448)
	60 (976 401)	2 998 304
Solde à la fin de l'exercice	61 (241 223)	735 178
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Solde au début de l'exercice	62 97 708 420	101 365 913
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	63 1 762 106	1 893 399
Solde redressé au début de l'exercice	64 99 470 526	103 259 312
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Affectations et virements		
Activités de fonctionnement		
Excédent de fonctionnement affecté	65	
	66	
Variation résiduelle de l'exercice	67 6 734 440	(3 788 786)
Solde à la fin de l'exercice	68 106 204 966	99 470 526

**FONDS DE ROULEMENT NON CONSOLIDÉ
CAPITAL AUTORISÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Non audité

	<u>RÈGLEMENT N°</u>	<u>MONTANT AUTORISÉ</u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 ^{ER} JANVIER	1	<u>3 000 000</u>
Augmentation		
À même l'excédent de fonctionnement	<u>2</u>	
Par l'imposition d'une taxe spéciale	<u>3</u>	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	<u>4</u>	
	5	<u>3 000 000</u>
Diminution	<u>6</u>	
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE	7	<u>3 000 000</u>

**SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Non audité

	Solde au 1 ^{er} janvier	Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	Règlements d'emprunt fermés		Utilisation de l'exercice	Virement	Solde au 31 décembre
			Activités de fonctionnement	Activités d'in- vestissement			
Montant non réservé	1	2	3	4	5 () 6	7	
Montant réservé pour le service de la dette	8	202 647 9	10	11	655 658 12 (45 749) 13	14	812 556
	15	202 647 16	17	18	655 658 19 (45 749) 20	21	812 556

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	2015		2014
	Budget	Réalizations	Réalizations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
Charges			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	() () ()	
	15		
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	() () ()	
	24		
Affectations			
Activités d'investissement	25	() () ()	
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33		

TAUX DES TAXES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité**Taxes sur la valeur foncière****Du 100 \$ d'évaluation****Taxes générales**

Taxe foncière générale (taux unique)	1	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	□ 0 , □ 6 □ 6 □ 2 □ 0 \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	□ 0 , □ 6 □ 6 □ 2 □ 0 \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	□ 2 , □ 1 □ 2 □ 0 □ 0 \$
Catégorie des immeubles industriels	5	□ 2 , □ 0 □ 8 □ 0 □ 0 \$
Catégorie des terrains vagues desservis	6	□ 1 , □ 3 □ 2 □ 4 □ 0 \$
Catégorie des immeubles agricoles	7	□ 0 , □ 6 □ 6 □ 2 □ 0 \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	12	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	13	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	14	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	19	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	20	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	21	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	26	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	27	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	28	□ , □ □ □ □ □ \$

TAUX DES TAXES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité**Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels**

(Montant fixe)

		Par unité de logement
Eau	1	1 7 0 , 0 0 \$
Égout	2	, , \$
Eau et égout	3	, \$
Traitement des eaux usées	4	, \$
Matières résiduelles	5	2 6 0 , 0 0 \$

% de la valeur locative**Taxe d'affaires sur la valeur locative**

6 , %

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Eau Commerce / industrie	,5500	7	Au mètre cube
Eau piscine	45,0000	4	
Eau - Multi familial	161,5000	4	
Front		3	1.46186 @ 71.95763
Superficie		2	0.00028 @ 2.01821

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation
 2 - du mètre carré
 3 - du mètre linéaire
 4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres
 6 - % de la valeur locative
 7 - autres (préciser)

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats.	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	
2. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux municipalités à compter de 2020 seulement, une municipalité peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que la municipalité applique ces normes de façon anticipée?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2015	9		\$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2015 des engagements en vertu du règlement concerné	10		\$
4. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	11 <input type="checkbox"/>	12 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	13		\$
b) autres formes d'aide	14		\$
5. La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2015 pour des exploitations agricoles enregistrées?	15 <input checked="" type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	17	20 009 \$	
6. La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	20		\$
7. Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	21		22 <input checked="" type="checkbox"/>

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Non audité	OUI	NON	S.O.
8. La municipalité a-t-elle la compétence de percevoir les droits en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	23 <input type="checkbox"/>	24 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.1 de la LCM au cours de l'exercice?	25 <input type="checkbox"/>	26 <input type="checkbox"/>	
9. La municipalité applique-t-elle les nouvelles normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	27 <input type="checkbox"/>	28 <input checked="" type="checkbox"/>	29 <input type="checkbox"/>
Les questions 10 et 11 s'adressent aux municipalités ayant des compétences de MRC seulement			
10. La municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	30 <input type="checkbox"/>	31 <input checked="" type="checkbox"/>	
11. La municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	32 <input type="checkbox"/>	33 <input checked="" type="checkbox"/>	

**AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

ORGANISME MUNICIPAL

Adresse 100, boulevard Montcalm Nord
(no) (rue)
Candiac J5R 3L8
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 444-6000
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 444-6009
(ind. rég.) (numéro)

Courriel info@ville.candiac.qc.ca

TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Nom Diane Dufresne, OMA

Téléphone (450) 444-6015
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 444-6009
(ind. rég.) (numéro)

Courriel ddufresne@ville.candiac.qc.ca

AUDITEUR INDÉPENDANT

Nom Raymond Chabot Grant Thornton, SENCRL

Titre Comptables professionnels agréés

Adresse 35, rue Dufferin, bureau 301
(no) (rue)
Granby J2G 4W5
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 375-4400
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 375-0128
(ind. rég.) (numéro)

Courriel trottier.jean-yves@rcgt.com

Responsable du dossier Jean-Yves Trottier, CPA auditeur, CA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)

Nom _____

Titre _____

Adresse _____
(no) (rue)

(Municipalité) (Code postal)

Téléphone _____
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur _____
(ind. rég.) (numéro)

Courriel _____

**RICHESSSE FONCIÈRE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 2017
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM
selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2015

1
.....

Facteur comparatif

2
.....

Valeur uniformisée

3 _____

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , Diane Dufresne , atteste que le rapport financier consolidé de Candiac pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, a été déposé à la séance du conseil du 2016-05-16 .

Je certifie que les informations ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant et mon attestation de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, et que les copies originales signées de ces rapports et de mon attestation sont détenues par Candiac .

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Candiac consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier et des rapports d'audit, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports par le ministre, je confirme également que Candiac détient les autorisations nécessaires, notamment celle de l'auditeur obtenue selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton «Attester», je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 22 est de 7 357 473 \$.

Le taux global de taxation réel de 2015 à la page S34 ligne 6 est de ,8806 \$.

Date et heure de la dernière modification : 2016-05-03 07:16:05

Date de transmission au Ministère :